

SCHEMA DE TRAITEMENT D'UNE SITUATION DE HARCELEMENT AU COLLEGE F.A. PERRINON

On peut distinguer 4 types de harcèlements :

- Le harcèlement physique :

C'est une violence corporelle à répétition qui se manifeste souvent par des bagarres organisées, des vols, des bousculades, du racket ou encore des dégradations d'objets personnels.

- Le harcèlement moral :

C'est une conduite abusive qui se caractérise par des paroles insultantes, des humiliations, des fausses rumeurs, discriminations, des comportements dégradants à répétition.

- Le harcèlement sexuel :

Il prend différentes formes comme des paroles dévalorisantes, des attouchements, qui peuvent mener au viol en forçant les victimes de part l'insistance, les ordres, la pression morale et/ou physique ou le chantage.

- Le cyber-harcèlement :

Il se passe généralement sur les réseaux sociaux. Les agresseurs se sentent en sécurité derrière leurs écrans.

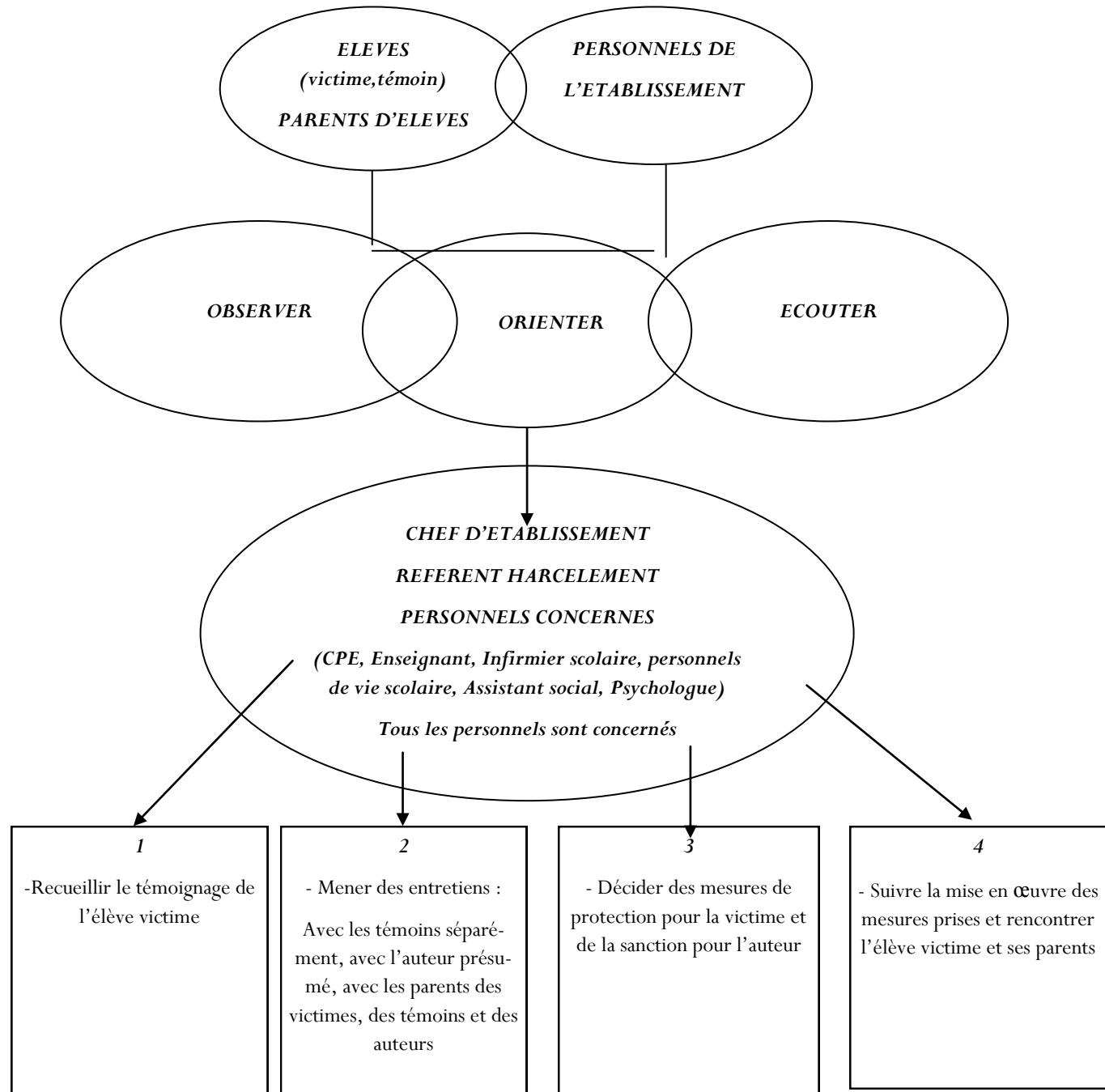
QUE DIT LA LOI ?

ART 222-33-2 du code civil

Le fait de harceler autrui par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

ART 40 du code pénal

« Toute autorité constituée, tout officier public ou **fonctionnaire** qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs ».



PLAN DE PREVENTION COLLECTIF

Projet d'établissement, Règlement intérieur, Référentiel harcèlement

Conseil d'administration, Conseil pédagogique et lien avec les programmes sciences/français/histoire/EMC

Comité d'Education à la santé et la citoyenneté, Comité de Vie Collégienne, Sensibiliser les élèves e façon régulière et sur le long terme

Formation des personnels au plan de prévention et aux signaux faibles

Journées Nationales et Académiques « Non au harcèlement »

Formation des délégués et séances de sensibilisation

Espace parents et actions de sensibilisation

Communication interne et site web

COMMENT Y REPOINDRE ?

Suivi individuel et collectif

Heure de vie de classe, séance de prévention et action de sensibilisation

Temps de restitution et de valorisation des travaux d'élèves

Espace d'écoute parents, Ateliers-débats

Mise en Œuvre et suivi des mesures prises

Orientation éventuelle

Conseil de discipline éventuellement

Collectivité territoriale et partenaires locaux

Commission d'aide aux victimes INAVEM, EMS, CIO, Police Nationale, CMP, CSA; Psychologues et autres services juridiques

Si vous avez besoin de conseils complémentaires, contactez le :

**N° VERT « NON AU HARCELEMENT »
3020**

Un numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

**N° VERT « NET ECOUTE »
0 800 200 000**

Pour agir contre le cyber-harcèlement et les cyber-violences.

Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert de lundi au vendredi de 9h à 19h

Référent Académique :
Proviseur de Vie Scolaire, Franck DARTIALH

NON AU HARCELEMENT AU COLLEGE

SITES INTERNET

<http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/outils>

<http://eduscol.education.fr/cid72752/prix-mobilisons-nous-contre-harcèlement-html>

<http://eduscol.fr/cid72752/prix-non-au-harcèlement-2017-2018.html>



Collège F.A.PERRINON

Bvd Amilcar Cabral

97 200 Fort-de-France

05 96 72 52 31

PLAN DE PREVENTION DU HARCELEMENT

SENSIBILISER, PREVENIR, FORMER, PRENDRE EN CHARGE



Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein du collège. Elle est le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Les trois caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire

La violence

C'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

La répétitivité

Il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.

L'isolement de la victime

La victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement et dans l'incapacité de se défendre.